



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 42 du 31 mai 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 11

INSTRUCTION N° 503182/ARM/EMAT/SCPS/BAJ

portant abrogation de l'instruction N° 503182/ARM/EMAT/PS/BAJ du 25 mars 2019 relative aux missions et à l'organisation de l'école nationale des sous-officiers d'active.

Du 21 mai 2024

INSTRUCTION N° 503182/ARM/EMAT/SCPS/BAJ portant abrogation de l'instruction N° 503182/ARM/EMAT/PS/BAJ du 25 mars 2019 relative aux missions et à l'organisation de l'école nationale des sous-officiers d'active.

Du 21 mai 2024

NOR A R M T 2 4 0 0 9 5 7 J

Texte(s) abrogé(s) :

- ↳ [Instruction N° 503182/ARM/EMAT/PS/BAJ du 25 mars 2019 relative aux missions et à l'organisation de l'école nationale des sous-officiers d'active.](#)

Référence de publication :

1. L'instruction N° 503182/ARM/EMAT/PS/BAJ du 25 mars 2019 relative aux missions et à l'organisation de l'école nationale des sous-officiers d'active est abrogée.

2. La présente instruction est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*Le général de division,
sous-chef d'état-major « performance et soutiens »,*

Laurent PROENÇA.